

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

11 JUILLET 2013

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Création de tarifs pour
l'initiation à l'art
dramatique au
Conservatoire Claude
Debussy**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 15 juillet 2013
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 12 juillet 2013
et qu'il est donc exécutoire.

Le 12 juillet 2013

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services


Aline RIDET

L'an deux mille treize, le 11 juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 4 juillet deux mille treize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON*, Madame GOMMIER, Madame MAUVAGE, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur RAVEL*, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Monsieur PRIOUX, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Monsieur PÉRICARD, Monsieur FRUCHARD, Monsieur BIHOUIS

*Madame GENDRON (sauf pour les dossiers 13 C 00 et le procès-verbal de la séance du 30 mai 2013)

*Monsieur RAVEL (sauf pour les dossiers 13 C 00 et le procès-verbal de la séance du 30 mai 2013)

Avaient donné procuration :

Monsieur MAILLARD à Monsieur HAÏAT
Madame USQUIN à Madame MAUVAGE
Madame NICOT à Madame GENDRON
Madame DE CASTRO COSTA à Monsieur BATTISTELLI
Monsieur PERRAULT à Monsieur LAMY
Madame KARCHI-SAADI à Madame TÉA
Monsieur FAVREAU à Monsieur PIVERT
Madame LEGRAND à Monsieur PÉRICARD
Monsieur LÉVÊQUE à Monsieur FRUCHARD

Était absente :

Madame RHONÉ

Secrétaire de séance :

Madame TÉA

N° DE DOSSIER : 13 D 16

OBJET : CRÉATION DE TARIFS POUR L'INITIATION A L'ART DRAMATIQUE AU
CONSERVATOIRE CLAUDE DEBUSSY

RAPPORTEUR : Monsieur BATTISTELLI

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Le départ à la retraite de l'agent en charge des ateliers de théâtre est l'occasion de redéployer ces activités au sein des différentes structures de la Ville.

Le Conservatoire Claude DEBUSSY propose actuellement des cours d'Art dramatique réservés aux élèves âgés de plus de 15 ans. A l'instar du cursus de formation musicale, il est envisagé de créer au sein du C.R.D. un nouveau cycle d'initiation à l'Art dramatique ouvert aux élèves âgés de moins de 15 ans dès la rentrée de septembre 2013.

Dans le cadre de cette nouvelle offre de formation, il est proposé au Conseil Municipal de créer un tarif pour le cycle d'initiation à l'Art dramatique au sein du Conservatoire Claude DEBUSSY et d'aligner celui-ci avec ceux des cours collectifs de formation musicale destinés aux élèves de la même tranche d'âge, soit 180 € pour les saint-germanois et 421 € pour les non-saint-germanois.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

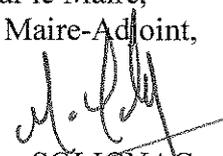
Vu le code général des collectivités territoriales,

À LA MAJORITÉ, Monsieur LÉVÊQUE (pouvoir à Monsieur FRUCHARD), Monsieur FRUCHARD, Monsieur BIHOUIS votant contre,

FIXE les tarifs du nouveau cycle d'initiation à l'Art dramatique au sein du Conservatoire Claude DEBUSSY pour l'année 2013/2014 à 180 € pour les saint-germanois et à 421 € pour les non-saint-germanois.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,
Le 1er Maire-Adjoint,



Maurice SOLIGNAC

Vice-Président du Conseil Général des Yvelines